



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOGES

Réunion du 15 novembre 2021

Présent.e.s : Julian BROWN, Denis CROS, Laurence DUFLOS, Benoit FOURNIER, Alexandra KOENIG, Johann GOINEAU, Françoise GREISCH, Philippe LANTA, André MOREAU, Alain THOMAS, João PESTANA DA SILVA, Antoni VALERO CABRE, Françoise VAUCHE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole pour répondre aux questions adressées à la Mairie lors de la réunion du Conseil de quartier du 21 octobre 2021.

Végétalisation :

Est-il possible de savoir comment sera intégrée la végétalisation prévue dans l'aménagement de la rue du Roi de Sicile ?

La rue du Roi de Sicile a fait l'objet d'un aménagement provisoire dans le cadre du premier déconfinement. La Mairie de Paris Centre a soumis aux riverains, en début d'année, un projet de pérennisation de l'aménagement en faveur des piétons. Dans le cadre de cette concertation, la Mairie a invité les acteurs locaux à se saisir du dispositif des permis de végétaliser. Toutes les informations relatives à ce projet sont à retrouver sur la page dédiée du site internet de la Mairie :

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/perennisation-des-amenagements-temporaires-mis-en-place-dans-certaines-rues-du-marais-16738>

Quel est le mode de fonctionnement des permis de végétaliser ?

Les permis de végétaliser et de débitumer (végétalisation en pleine terre) permettent aux habitants de porter un projet de végétalisation dans leur quartier et de l'entretenir. Toutes les informations relatives à ce dispositif sont à retrouver sur la page dédiée du site paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689>

Communication :

La Mairie peut-elle prévoir des affiches d'information sur les Conseils de quartier à diffuser sur les panneaux municipaux ?

La Mairie de Paris Centre a réalisé plusieurs affiches pour faire part des nouveaux conseils de quartier et de leur nouveau périmètre puis a souhaité inciter les habitants à les rejoindre. La communication des dates de réunions de chacun des Conseils de quartier ne peut malheureusement passer par le biais d'un affichage physique en raison de la programmation des tournées d'affichages. Les dates sont cependant visibles sur nos supports numériques : site internet, lettre d'information hebdomadaire et réseaux sociaux. Ces communications ont vocation à se répéter autant de fois que nécessaire pour informer les habitantes et habitants de Paris Centre sur les actualités des Conseils de quartier.

Présentation et vote des budgets :

Budget de fonctionnement :

- o Participation financière à l'organisation du Bal de la Bourse 2 000 € : Il a été voté lors de la réunion du 21 octobre la participation

financière du Conseil de quartier pour l'organisation de cet événement qui se tiendra le 27 novembre 2021 au Palais Brongniart.

- o Concert de l'Orchestre des Accordéons de Paris 1 000 € : Il a été voté par le Conseil de quartier lors de la réunion du 21 octobre le financement d'un concert organisé par l'Orchestre des Accordéons de Paris.
- o Organisation d'un moment de convivialité de fin d'année 300 € : Il a été voté lors de la réunion du 21 octobre le financement d'un moment de convivialité de fin d'année lors de la réunion du 9 décembre du Conseil de quartier.
- o Organisation de 3 balades découvertes guidées 1 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer des balades exploratoires et guidées dans le secteur pour faire découvrir aux membres du Conseil et aux riverains le quartier.
- o Installation de nichoirs pour oiseaux 500 € : Il est proposé par le Conseil de quartier l'achat de nichoirs afin de créer des espaces propices à la nidification difficiles à trouver en ville.
- o Achat de kit grand froid pour des SDF du secteur du Conseil de quartier, en lien avec la Croix Rouge 3 200 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer des besoins de La Croix Rouge Unité locale de Paris IV pour l'action « plan grand froid » en direction des SDF du 4^e arrondissement, dont une population d'environ 40 personnes se situe sur le territoire du Conseil de quartier Marais/Vosges. Ce projet a pour but de fournir à ces SDF des Parkas Hiver au coût unitaire de 30 € et des sacs de couchage adaptés à des températures allant de -10 à -20 degrés d'un coût unitaire de 50 €.
- o Achat d'outils de communication 2 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer des outils de communication interne et externe (fabrication de support comme des affiches, flyers, kakemono, le financement d'outils digitaux et de goodies choisi et validés par le Conseil de quartier) ayant pour objectif de le faire connaître, de renforcer la visibilité autour de ses actions et ses projets.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de l'ensemble des nouveaux projets de fonctionnement présentés lors de la réunion.

Budget d'investissement :

- o Achat de 15 mètres de bacs de végétalisation Vertuo semi-enterré avec surélévation 30 000 € : Il a été proposé lors de la réunion du 21 octobre l'achat de 15 bacs de végétalisation de type Orangerie. La Mairie de Paris Centre a précisé la nécessité d'obtenir un permis de végétaliser pour l'entretien des bacs. Afin de faciliter l'entretien des bacs, la solution alternative d'investir dans des bacs autonomes en gestion d'eau est soumise au Conseil de quartier.
- o Installation d'un boulodrome dans le square Léopold-Achille 1 000 € : L'installation d'un boulodrome a été votée lors de la réunion du 21 octobre. Le Conseil de quartier a été informé qu'un projet similaire avait été déposé lors de l'édition 2019 du Budget Participatif et avait été refusé. L'existence de Boulodrome à proximité de ce lieu d'implantation et peu utilisé a également été soulevée. Au vu de ces éléments, ce projet n'est pas poursuivi par le Conseil de quartier.
- o Installation d'agrès sportifs square Léopold-Achille (non budgété) : Ce projet a été envisagé par le Conseil de quartier mais ne sera pas soumis au vote en raison des éléments apportés sur les aménagements prévus dans ce square.
- o Installation d'une table d'échec dans le jardin des rosiers Joseph Migneret, et installation d'une table de tennis de table dans le square Léopold Achille 2 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier d'agrémenter les squares et jardins du secteur de nouveaux équipements.
- o Installation de rampes accès provisoires pour personnes à mobilité réduite 1 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier d'installer des rampes d'accès pour trottoir en caoutchouc recyclé à

haute résistance, destinées à faciliter l'accessibilité du quartier aux personnes en situation de handicap, aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux personnes âgées et aux parents avec enfants en poussette, en attendant l'intervention de la voirie.

- o Installation de boîtes à livres 1 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier d'installer une ou plusieurs boîtes à livres dans l'espace public, permettant ainsi une circulation libre et gratuite de livres entre les habitants et les passants.
- o Réfection de la devanture de l'antenne IV de la Croix Rouge 1 000 € : Il est proposé par le Conseil de quartier de financer partiellement le besoin exprimé par la Croix Rouge IV, à savoir la rénovation de la devanture du local situé au 36 rue Geoffroy l'Asnier évaluée au total à 8 400 €.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de l'ensemble des nouveaux projets d'investissement présentés lors de la réunion.

Présentation de l'espace collaboratif :

Une plateforme de partage de documents est présentée lors de la réunion, dans laquelle tous les documents d'information du Conseil de quartier sont consultables et téléchargeables par les membres du Conseil de quartier.

La réunion du Conseil de quartier se termine sur ce point de l'ordre du jour.

Le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges se réunira le 9 décembre 2021.